
**VILLE DE
PROVINS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE
DU MARDI 19 MAI 2026**

L'an deux mil vingt-six, le mardi 19 mai à 19h00, les membres composant le Conseil Municipal de Provins se sont réunis à la mairie, sur la convocation et sous la présidence du Maire.

Etaient présents	M. LAVENKA, Mme CANAPI, M. PERRINO, Mme BAALI-CHERIF, M. PATRON, Mme HOTIN-LETANG, M. PILLOUD, Mme VINCENT, M. JEUNEMAITRE, M. JIBRIL, M. GAUFILLIER, M. VAUVRE, Mme MAIRE, Mme DELVAUX, Mme ENAMA, M. VOELTZEL, M. AJJAJI, Mme BOURDON-MOLLOT, Mme FONTAINE (arrivée à 19h09), Mme COUSIN, M. MECREANT, M. FERTEL, M. ROULET, Mme BORTOLUZZI, M. LIMONGI, M. AUDO
Excusé(s) représenté(s)	Mme PRADOUX, adjointe, par M. PERRINO M. MARCHAND, adjoint, par M. LAVENKA Mme RAMEAUX, conseillère municipale, par M. PATRON M. GRAJQEVCI, conseiller municipal, par Mme CANAPI Mme PATYK, conseillère municipale, par M. VOELTZEL M. CAVE, conseiller municipal, par M. AUDO
Excusé(s) non représenté(s)	Mme HEROUARD
Absent(s)	/
Secrétaire de séance :	M. PERRINO

. Nombre de Conseillers en exercice :	33.
. Nombre de Conseillers présents :	26.
. Nombre de Conseiller(s) représenté(s) :	6.
. Nombre de Conseiller(s) excusé(s) non représenté(s) :	1.
. Nombre de Conseiller(s) absent(s) :	0.
. Date de la convocation : 12 mai 2026	

---oooOooo---

N° 2026.44

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
Attribution au titre de l'année 2026**

La séance continuant,

Le Maire expose au Conseil :

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** le budget primitif 2026 ;
- **Considérant** l'intérêt que présentent les activités des associations locales pour la vie de la commune ;
- **Considérant** les demandes de subventions présentées par les associations ;
- **Considérant** l'examen des dossiers effectué par les commissions du Conseil municipal, chacune dans son ressort de compétence.

Le Conseil Municipal, le Maire entendu et après en avoir délibéré, décide à la majorité : (29 voix « pour » - Mme HOTIN-LETANG, Mme VINCENT, M. FERTEL, M. CAVE ne participent pas au vote en raison des fonctions qu'ils/elles exercent dans certaines associations) :

- ⇒ D'attribuer les subventions aux associations au titre de l'exercice 2026 récapitulées dans les tableaux annexés à la présente.
- ⇒ De conditionner le versement des subventions à la signature d'un contrat d'engagement républicain pour les associations concernées.
- ⇒ De dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.

**Ainsi fait et délibéré,
Pour expédition conforme,**

Le Maire,



Olivier LAVENKA

La présente décision, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Mairie, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Acte déclaré exécutoire après affichage le 21/05/2026 réception à la Préfecture de Seine et Marne, le 21 05 . 2026



O. LAVENKA

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2026

Administration Générale

	Imp. Budg.	2025	2026	Observations
Administration Générale : Gestionnaire 010				
Amicale des Employés Municipaux de la Ville (1)	65748/020	9 000	9 000	
Comité des Œuvres Sociales (C.O.S) du Personnel de la Ville (1)	65748/020	7 625	7 625	
sous total administration Générale		16 625 €	16 625 €	

(1) associations ayant bénéficié d'un acompte voté par le CM du 16/12/2025

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2026

FINANCES, COMMERCE ET LOGEMENT

	Imp. Budg.	2025	2026	Observations
Finances - Gestionnaire : 103/219				
Provins Tourisme entre bassée Montois et Provinois	65748/633	23 000	50 680	48 000 € - subvention « normale » depuis 2022 communication des médiévales sans aide extérieure en 2026 + 2680 € - 4 mois de stagiaire (670 € par mois), pris en charge directement par Provins Tourisme entre Bassée, Montois et Provinois
Comité des Maisons Fleuries (1)	65748/020	4 000	4 000	
Commerce - Gestionnaire 409				
UCP	65748/632	1 000	1 000	
sous total Finances, commerce et logement		28 000 €	55 680 €	

(1) associations ayant bénéficié d'un acompte voté par le CM du 16/12/2025

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2026

CULTURE , PATRIMOINE ET URBANISME

Culture	Gestionnaire : 615	Imp. Budg.	2025	2026	Observations
CHORALE DU MONTOIS (1)		65748/311	2 000	2 000	
CLUB PYTHAGORE		65748/311	350	350	
COMPAGNIE DRAGON-LEZARDE (1)		65748/311	1 700	1 700	
COMPAGNIE ERRANCE		65748/311	1 300	1 500	sollicite plus au vu de nombreuses activités
MJC (1)		65748/311	17 650	17 800	
LES ORGUES DE PROVINS		65748/311	1 000	1 000	
RADIO CLUB AMATEUR F6KOP		65748/311	1 400	1 400	
UNION PHILATELIQUE		65748/311	200	200	
VIENS DANSER		65748/311	700	700	
Compagnie THEOBALDUS		65748/311	1000	1000	
Les R'Montemps		65748/311	250	250	
Les Gardes Foires de Champagne		65748/311	1 500	1 500	
ALCHYMEA		65748/311	500	500	
l'escapade (anciennement AVF)		65748/311	300	300	
Amicale des Sapeurs Pompiers		65748/311	1 500	1 500	
Atelier de dentelle		65748/311	300	300	
COMME DES IMAGES		65748/311	0	200	subvention d'encouragement
PROVINS METIERS D'ART		65748/311	200	0	
La voultonnaise des véhicules d'époques		65748/311	500	500	
sous total culture et vie associative			32 350 €	32 700 €	

(1) associations ayant bénéficié d'un acompte voté par le CM du 16/12/2025

	Imp. Budg.	2025	2026	Observations
Patrimoine - Gestionnaire : 202				
CREPS	65748/314	550	550	
SHAAP (1)	65748/314	10 000	10 000	
sous total patrimoine		10 550 €	10 550 €	

(1) associations ayant bénéficié d'un acompte voté par le CM du 16/12/2025

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2026

COHESION SOCIALE, JEUNESSE ET SOLIDARITE

	Imp. Budg.	2025	2026	Observations
Cohésion Sociale - gestionnaire 923				
Ecole des Enfants Malades	65748/414	160	160	
Association France ADOT	65748/414	230	230	
Association pour le don de sang bénévole du Pays Provençois	65748/414	200	200	
Association FNATH	65748/424	160	160	
Association APRES PSY	65748/424	160	160	
Club de Loisirs Provençois	65748/4238	1 100	1 100	
Association SILLAGE (PAT)	65748/4238	1 000	1 000	
APS Contact (1)	65748/428	3 000	2 430	demande de 2430 € faite par l'association
contrôle Judiciaire	65748/428	460	460	
Bien vieillir en Brie / EHPAD Rosa Gallica	65748/4238	300	300	
Le Soleil dans la main	65748/424	300	300	
sous total Cohésion Sociale, Jeunesse et solidarité		7 070 €	6 500 €	

(1) associations ayant bénéficié d'un acompte voté par le CM du 16/12/2025

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2026

SPORTS

	Imp. Budg.	2025	2026	Observations
Sports - gestionnaire 721				
Aikido	65748/321	500	500	
ARPP (randonneur du Pays Provençois)	65748/321	600	600	
Association des Jeunes Sapeurs Pompiers	65748/321	350	350	
Badminton Provençois	65748/321	1 300	0	Dossier non retourné
Basket Ball Provens (1)	65748/321	4 800	4 800	
Club d'Escrime	65748/321	800	800	
Provens rugby club	65748/321	12 000	12 000	
Compagnie d'Arc (1)	65748/321	2 700	2 700	
Centre de Perfectionnement Sportif Provençois (Football)	65748/321	22 600	21 935	12,000 € fonctionnement club + 5,000 € convention section sportive Lycée T. de Champagne + 4,935 € contrats d'objectifs (35 €/licencié x 141 licenciés au-delà de 350 adhérents)
CSP Athlétisme (1)	65748/321	6 000	6 000	
CSP Guidon Provençois (1)	65748/321	3 500	3 500	
Club d'Échecs	65748/321	150	150	
Dance Passion	65748/321	300	300	
Ecole Multisports (1)	65748/321	6 000	0	Association dissoute, activité reprise par la commune
Judo Club de Provens (1)	65748/321	2 500	2 500	
Les manicois (1)	65748/321	4 000	4 000	

Sports (suite)	Imp. Budg.	2025	2026	Observations
Proinoise Tir à la Cible (1)	65748/321	4 000	4 000	
Provins Handball Club (1)	65748/321	1 600	1 600	
Sportive Course des Remparts (1)	65748/321	3 300	3 300	
Sporting Dardania Boxe Anglaise	65748/321	600	0	Dossier incomplet (relance courrier et mail)
Taekwondo sinkido	65748/321	350	350	
Taekwondo Olympique	65748/321	600	600	
Tennis Club de Provins	65748/321	1 500	1 500	
Tennis de table (1)	65748/321	1 600	1 600	
Tit Equipe (école de cirque)	65748/321	600	600	
Top Moto 77 (1)	65748/321	1 800	1 800	
Volley Ball Club Provinois	65748/321	600	600	
MJC - Billard	65748/321	900	900	
MJC - FOOTBALL	65748/321	700	700	
Sportive Lycée les Pannevelles	65748/321	350	350	
Sportive Lycée Ste Croix	65748/321	700	700	
Sportive Lycée Thibaut	65748/321	700	700	
sous total Sports		90 025	79 435	

(1) associations ayant bénéficié d'un acompte voté par le CM du 16/12/2025